

PÔLE FAMILLE

Centre maternel et familial



CMF



AHSSEA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
CENTRE MATERNEL
ET FAMILIAL

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
FICHE SIGNALITIQUE	3
ORGANIGRAMME	4
ACTIVITÉ 2024	5
RÉSIDENT(E)S :	5
MOTIFS D'ADMISSION :	5
PRISES EN CHARGE ANTERIEURES :	5
NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION :	6
DURÉE DES HÉBERGEMENTS :	6
JOURNÉES RÉALISÉES :	7
CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S :	8
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2024	9
LES SEANCES SNOEZELEN	9
LES 1000 PATTES	9
LES SEANCES D'OSTEOPATHIES	9
ACTIVITÉS D'ÉTÉ	9
LES BÉBÉS-NAGEURS	9
LES P'TITS SENTIERS ÂN'IMÉS	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

En termes de taux d'occupation, les années se suivent et se ressemblent au Centre Maternel et Familial. En effet, en 2024, nous constatons que notre taux (84,30%) est tout proche de celui de l'année précédente, qui était historiquement élevé.

Nous faisons le constat qu'au cours de l'exercice passé, nous avons hébergé en totalité 7 couples. L'équipe a dû accompagner 4 jeunes femmes enceintes.

Au cours de cette année, nous remarquons que la moyenne d'âge des résidents a très largement baissé. En effet, nous avons accueilli un nombre important de parents mineur et même très jeune mineur (deux parents de 15 ans).

Afin de répondre aux demandes d'hébergement de couple, nous avons engagé des travaux afin d'individualiser les logements.

Dans le cadre du programme des « 1000 premiers jours », nous avons créé un partenariat avec nos collègues de l'AHSSEA, afin de faire profiter nos résidents et surtout leurs enfants, des connaissances et des pratiques des professionnels du SESSAD.

Nous avons été l'un des tout premier service de l'AHSSEA à accueillir l'Évaluation Externe, les 7 et 8 novembre 2024. Nous avons, tout au long de l'année, préparé avec l'équipe éducative (de jour et de nuit) ces 2 journées. Celles-ci ont été intenses mais riches pour améliorer la qualité du service rendu aux résidents.

Nous nous sommes également appuyés sur ce travail pour intégrer les nouveaux professionnels, puisque l'équipe en 2024 s'est renouvelée pour quasiment la moitié de son effectif.

Après de nombreuses années où l'équipe éducative a fonctionné avec 4 professionnels de jour, nous avons pu obtenir la création en CDI d'un 5^{ème} poste. Cela a permis de mieux accompagner les résidents au quotidien, de prendre plus de temps pour chaque situation et mettre en place plus d'actions individuelles. Afin de poursuivre l'amélioration du service rendu, nous avons œuvré, dans le cadre du CPOM protection de l'enfance de l'AHSSEA, à obtenir la création d'un poste supplémentaire. Celui-ci a vu le jour dans le cadre d'un CDD en toute fin d'année 2024. Nous allons nous efforcer de le pérenniser.

FICHE SIGNALITIQUE

NOM	CENTRE MATERNEL ET FAMILIAL
ADRESSE	100 rue Baron Bouvier 70000 VESOUL
N° FINESS	700 002 959
N° SIRET	775 650 484 004 10
Catégorie d'établissement / service	8790B
Référence ESSMS article L.312-1 du CASF	9
Statut	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	A.H.S.S.E.A.
Date de création et/ou d'autorisation	20.07.2006
Responsable	Madame GRESSET, Directrice
Tel.	03 84 76 04 43
Courriel	cmf@ahssea.fr
Effectif des salariés en équivalents temps plein	10,60
Capacité d'accueil du Foyer	15

MISSIONS (cf. Arrêté DSSP/R/2016 n°16-578 du 14/12/2016 portant renouvellement de l'autorisation et l'habilitation du Centre Maternel et Familial.

Le Centre Maternel et Familial a pour mission de protéger les enfants et leur(s) maman/parents, plus précisément, il doit permettre à des mères, des futures mères et/ou des futurs parents, de :

Rompre leur isolement, renouer d'abord des liens avec leur enfant, mais aussi avec le père et leur famille,
Les aider à exprimer leur choix de mener ou non à terme leur grossesse le cas échéant,
Leur apporter l'aide matérielle nécessaire (hébergement et garde de l'enfant),
Leur apporter une aide éducative et psychologique,
Les aider à effectuer une réinsertion sociale et professionnelle adaptée,
Les aider à former un projet de vie pour leur enfant,
Leur apporter aide et accompagnement dans l'exercice de leur rôle parental.

ORGANIGRAMME

DIRECTION POLE FAMILLE

Madame GRESSET Elodie
Directrice

Monsieur DA SILVA José
Chef de Service

EQUIPE DE JOUR

0,30 ETP
Psychologue

0,80 ETP
Educatrice Spécialisée

0.80 ETP
Educatrice Spécialisée

0,50 ETP
Agent
Administratif Principal

1 ETP Auxiliaire de Puériculture

1 ETP Auxiliaire de Puériculture

0,50 ETP
Agent de
Service Intérieur

1 ETP
TISE

1 ETP Educateur Spécialisé

EQUIPE DE NUIT

0,70 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de
Maison

0,70 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de
Maison

0,50 ETP
Surveillante de Nuit
Qualifiée
Maîtresse de Maison

0,50 ETP
Veilleuse de nuit

Afin de conserver les deux fois 0,20 ETP d'Éducatrice spécialisée, nous avons proposé à une surveillante de nuit qualifiée maîtresse de maison d'effectuer des temps la journée. Cette professionnelle accompagne au quotidien les résident(e)s, mais elle comble aussi des plages horaires non couvertes par les 0,40 ETP manquants.



ACTIVITÉ 2024

RÉSIDENT(E)S :

	FEMMES	HOMMES	ENFANTS	TOTAL
<i>Pris en charge en 2024</i>	12	6	15	33
<i>Entrés en 2024</i>	6	4	7	17
<i>Sortis en 2024</i>	6	2	9	17
<i>Le plus jeune</i>	15 ans	15 ans	<i>Nouveau-né</i>	
<i>Le plus âgé</i>	30 ans	26 ans	8 ans	
<i>Moyenne d'âge</i>	21 ans	19 ans	2 ans 1/2	

PARTICULARITÉS :

Année	Nombre de mères mineures
2024	3
2023	2

Année	Nombre d'accompagnements de grossesse
2024	5
2023	3

Par rapport à 2023, nous constatons une diminution de l'âge des parents hébergés.

MOTIFS D'ADMISSION :	ENFANTS	PARENTS
Cadre contractuel	7	14
Mineurs confiés à l'ASEF	8	2
Mineurs hébergés dans le cadre d'un Accueil Administratif	0	2
TOTAL	15	18

PRISES EN CHARGE ANTERIEURES :	ENFANTS	PARENTS
Logement autonome ou domiciliés chez leurs parents ou centre d'hébergement	3	15
Placements (Institution ou Famille d'Accueil)	3	3
Naissance au cours de l'hébergement de la maman	9	
TOTAL	15	18

Le CMF, de façon contractuel ou orienté par les services de l'ASEF, est repéré clairement comme un lieu d'hébergement ayant pour missions :

- de préparer l'arrivée de l'enfant dans un lieu adapté et serein ;
- de permettre aux parents de débuter une relation de couple.

NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION :

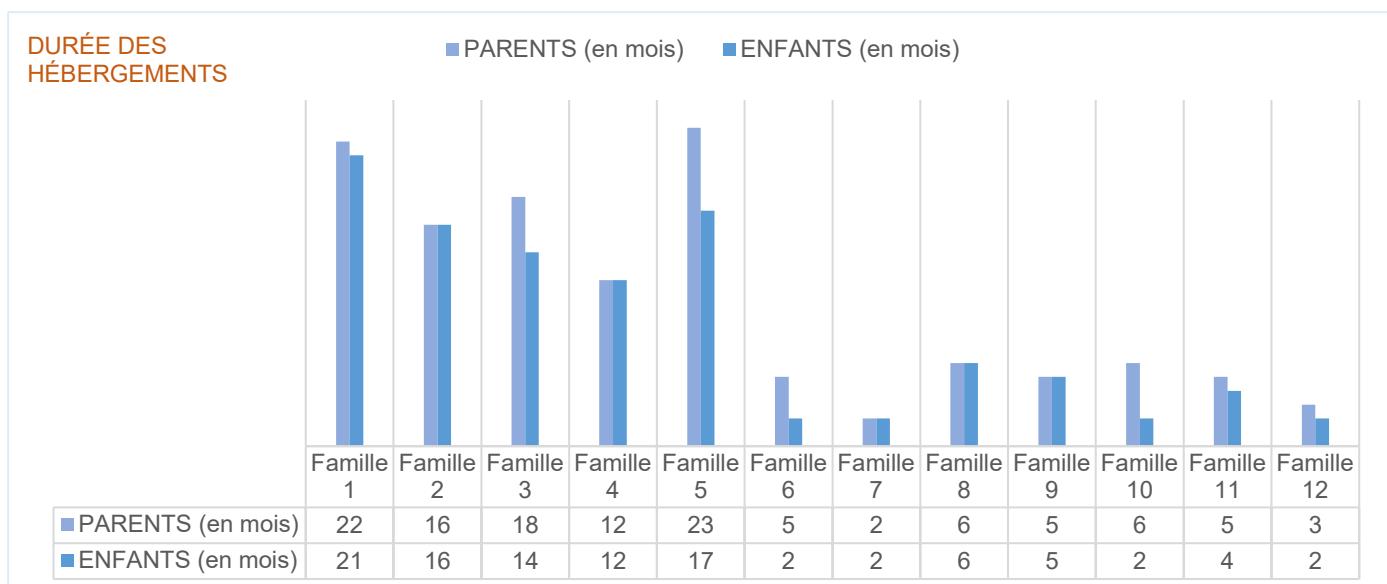
2024	27
2023	24

PROVENANCES GÉOGRAPHIQUES :

Département Haute-Saône	21
Hors départements	6

DURÉE DES HÉBERGEMENTS :

	PARENTS	ENFANTS
Moyenne 2024	8,6 mois	8,07 mois
Moyenne 2023	10,1 mois	9,4 mois



Du fait du jeune âge des parents hébergés, leur suivi se veut plus long. Nous intervenons sur la globalité de l'accompagnement : gestion des ressources, gestion du quotidien, alimentation, l'accès au permis de conduire, insertion professionnelle et surtout prise en charge de l'enfant. Cela demande du temps pour travailler toutes ces notions avec les familles. La création du 5ème poste en CDI permet de répondre à cette mission.

JOURNÉES RÉALISÉES :

2022	2023	2024
4505 journées	4725 journées	4628 journées
82,28 %	86,30 %	84,30 %

Le taux d'activité est quasiment le plus important depuis la création du Centre Maternel et Familial.

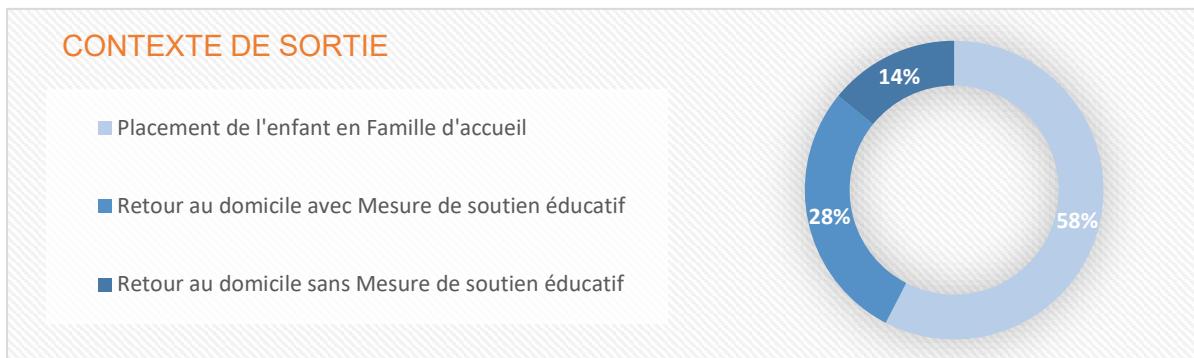
DETAIL DES JOURNEES REALISEES SUR L'ANNEE :

Année 2024	Nombre de journées	Nombre de parents accompagnés	Nombre d'enfants accompagnés	Taux d'occupation
JANVIER	403	8	8	88,18%
FEVRIER	351	8	10	76,81%
MARS	371	7	8	81,18%
AVRIL	342	6	8	74,84%
MAI	274	4	6	59,96%
JUIN	338	7	7	73,96%
JUILLET	363	10	8	79,43%
AOUT	434	10	8	94,97%
SEPTEMBRE	449	9	8	98,25%
OCTOBRE	434	10	8	94,97%
NOVEMBRE	421	10	8	92,12%
DECEMBRE	448	10	7	96,76%
MOYENNE	385,67	8,25	7,8	84,30%



CONTEXTE SORTIES DES RESIDENT(E)S :
12 situations suivies en 2024 dont 7 qui ont quitté le service

RAISONS DES DEPARTS DU CMF	Nombres de SITUATIONS
Placement de l'enfant en famille d'accueil	4
Retour à domicile avec une mesure d'accompagnement	2
Sortie positive Retour à domicile sans mesure d'accompagnement	1
TOTAL	7



En 2024, cinq enfants ont été placés en famille d'accueil.

Le placement intervient pour les situations dans lesquelles les parents arrivent au CMF avec une vision du service comme étant la dernière chance avant le placement de leur enfant.

Malheureusement, les certains parents attendent que les professionnels prennent en charge leurs enfants à leur place, ce qui n'est pas la mission du CMF.

Cependant, on peut s'interroger sur une prise en charge plus contenante afin d'éviter les séquelles liées aux carences parentales.

Le fil conducteur de la prise en charge reste le développement de l'enfant. Si celui-ci a suffisamment d'etayage extérieurs, peut-il rester avec ses parents ?



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES 2024

LES SEANCES SNOEZELEN

Chaque semaine, l'équipe propose aux résidents de bénéficier de séances snoezelen au sein d'une salle spécialement dédiée à la pratique de cette activité (située à l'IME « Docteur Jean Louis BEAUDOUIN à VESOUL »).

Les résidents apprécient ces temps de partage sensoriel et émotionnel. Grace au matériel mis à disposition au sein de la salle, comme le matelas à eau, la colonne à bulles, les fibres lumineuses, le hamac, le tableau sensoriel ou encore les modules de motricité, les résident(e)s se retrouvent dans un espace de détente et de jeu pour petits et grands.

En fonction des besoins de la personne, ces temps sont réalisés dans un cadre privilégié ou en groupe.



Festi kiosque

LES 1000 PATTES

Dans une démarche d'intégration, nous encourageons les résidents à s'inscrire auprès des « 1000 pattes » aux activités qu'ils proposent. Nous pouvons acter une sortie au Dinozoo le 13/04/2024, avec un retour positif des parents et leurs enfants.

Par ailleurs, les résidents avec leurs bébés ont participé à plusieurs ateliers « initiation aux massages bébé ».



Sortie Lac de Vaire

LES SEANCES D'OSTEOPATHIES

Depuis Janvier 2023, nous avons acté un partenariat avec l'association Doubs'Ostéo. Les résident(e)s peuvent bénéficier gratuitement d'une séance d'Ostéopathie au sein du 100 rue Baron Bouvier à VESOUL. Trois rendez-vous par mois sont mis à disposition pour les résidents du CMF et du SAFED. Ce partenariat perdure en 2024.



*Atelier
Massage
bébé*

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

L'équipe éducative a proposé, tout au long de l'été, diverses sorties aux résidents, comme la Parade Vénitienne, les marchés nocturnes, les brocantes, le Festi kiosque ou encore les bourses aux vêtements. L'occasion pour les parents et leurs enfants de créer du lien et des souvenirs.



*Les p'tits sentiers
An' imés*

LES BÉBÉS-NAGEURS

Sur proposition des membres de l'équipe, nous avons un partenariat avec la piscine de VESOUL pour faire bénéficier nos résidents et leurs enfants à des séances bébés-nageurs les samedis matin depuis Septembre 2024. Les familles sont assidues et profitent de cette activité pour améliorer leurs liens avec leurs enfants.

LES P'TITS SENTIERS ÂN'IMÉS

Sous l'impulsion d'une collègue du CMF, notre structure a accueilli quelques animaux apportés par l'association « les p'tits sentiers an'imés ». Cela a permis aux parents et enfants de passer une après-midi détente et découverte avec les animaux de la ferme. L'activité s'est terminée par un goûter pour marquer la fin de l'année, mais aussi la période de Noël avec la venue du Père Noël et sa distribution de cadeaux.

CONCLUSION

Au cours de l'année 2024, toute l'équipe du Centre Maternel et Familial a travaillé à la réalisation du Projet d'Établissement, à l'élaboration du DUERP avec comme objectif l'évaluation externe de fin d'année (7 & 8 Novembre 2024).

Ces documents nous ont permis de réinterroger nos pratiques. Ces 2 jours d'évaluation ont été intense mais riche d'enseignements.

C'est l'occasion de remercier une nouvelle fois toute l'équipe et les résidents qui se sont prêtés à cet exercice – pas facile.

Suite aux préconisations réalisées par les évaluateurs, nous avons dégagés un plan d'actions avec des axes de travail que nous aurons à développer en 2025, aussi bien pour le DUERP que suite à l'évaluation externe (nous avons déjà posé des dates pour travailler en équipe).

Nous avons bénéficié fin 2024, dans le cadre du CPOM, d'un poste supplémentaire dans l'équipe de jour. Celui-ci est actuellement en CDD pour 6 mois.

Nous aurons, entre autres, à apporter des arguments concrets à notre financeur afin de pérenniser ce poste.

